

A/R

PAGE 1

Kinshasa, le 05 décembre 2022

EXP: JOSEPH MPASHI ISANGA

REP. DEM. DU CONGO / R.C.
MINISTRE DES AFFAIRES FONCIÈRES
N° 05 DEC 2022
d'Enreg. 6495
de Révisé PPS
Lecture 05/12/22

Transmis copie pour information

- Monsieur le Directeur de Cabinet
- Monsieur le Directeur de Cabinet adjoint

Concerne : Ma démission

A Son Excellence Monsieur le Ministre
Des affaires foncières
A Kinshasa/Gombe

Excellence Monsieur le Ministre,

Par la présente, je vous notifie ma démission au poste du Conseiller juridique au sein de votre Cabinet suite aux divergences persistantes entre moi et quelques Membres de la Commission nationale de réforme foncière. En effet, il vous souviendra que depuis votre reprise du processus de réforme de la Loi dite Foncière, j'avais et continue à marquer mon désaccord au sujet de certaines options proposées par cette Commission. Il s'agit notamment :

1. de la création d'un domaine foncier national dont les terres appartiendraient en propriété aux congolais ou aux étrangers ;
2. du rejet du principe de la propriété exclusive de l'Etat sur le sol au profit de l'appropriation privée des terres par les communautés locales ;
3. du renforcement des pouvoirs de chefs coutumiers sur la gestion des terres ;
4. de la création d'un cadastre communautaire ;
5. de la charte foncière locale etc.

Etant donné que ces options sont de nature à créer le désordre, fragiliser l'Etat et engendrer un conflit des compétences entre le cadastre des affaires foncières, le cadastre agricole et communautaire, tous appelés à jouer presque le même rôle dans un seul milieu, j'ai pris soins, en âme et conscience, de les élaguer du texte transmis par vous au Gouvernement, en les remplaçant par les dispositions qui rencontrent les causes de conflits fonciers et immobiliers en milieu urbain et ce, après avoir tenté en vain d'extirper les mêmes options dans le Document de politique foncière nationale.

af

Etant donné que ces divergences d'opinions ont été tranchées en faveur des options ci-dessus, soutenues par les Membres de la CONAREF, je me trouve, pour des raisons de convenances et convictions personnelles, dans l'impossibilité de vous accompagner, en qualité de conseiller juridique, dans le processus de cette réforme.

Tout en vous remerciant de la confiance que vous m'avez témoignée, je vous prie d'agréer, **Excellence Monsieur le Ministre**, ma démission.

JOSEPH MPASHI ISANGA

